

**IVRY**

94/SEINE

# E-réunion publique Comprendre le budget communal 2021

Mardi 23 mars à 20 h

En direct sur

[facebook.com/ivry94](https://www.facebook.com/ivry94)

POSEZ VOS QUESTIONS  
DÈS À PRÉSENT SUR LA  
PLATEFORME ET EN DIRECT  
SUR FACEBOOK



# Comprendre le budget communal



## Le budget communal, c'est quoi ?

Le conseil municipal vote pour l'année civile un **budget primitif** qui prévoit et autorise **l'ensemble des recettes et des dépenses prévisionnelles** nécessaires au bon fonctionnement de la Ville.

## Des recettes

- Fiscalité locale.
- Dotations de l'Etat.
- Emprunts bancaires.
- Divers produits issus du fonctionnement de la Ville (participation des usagers aux activités).
- Subventions.
- Cessions.

## Des dépenses

- Fonctionnement des services et équipements publics.
- Rémunération des agents municipaux.
- Réalisation et entretien des équipements et espaces publics.
- Subventions aux associations.
- Acquisitions foncières.
- Remboursement de la dette.



## Maîtrise de la pression fiscale locale

**Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive,** la Municipalité à fait le choix de geler le taux d'imposition locale afin :

- De soutenir le pouvoir d'achat des ménages qui s'est notamment dégradé lors de la crise sanitaire.
- D'alléger le poids de la nouvelle Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur les ménages.



## Des dépenses pour assurer le bon fonctionnement de la Ville\*

Dépenses de fonctionnement :  
**148,2 millions €**

... dont **82,6 millions €**  
en ressources humaines

Les dépenses d'investissement (PPI)  
2021 : **30 millions €**

\* Il s'agit des montants prévisionnels du débat  
d'orientation budgétaire du 11 février 2021.



## Mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Rendue obligatoire par la loi lors de la création de la Métropole du Grand Paris, le territoire Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB) instaure la TEOM pour financer la collecte et le traitement des déchets ménagers sur le territoire ivryen.

Ivry-sur-Seine était la dernière commune du département Val-de-Marne et du territoire GOSB où les habitants ne supportaient pas encore la TEOM.



**IVRY**

9/ SEINE

**Quelques chiffres  
du budget  
communal...**



MA VILLE

EN TRANSITION

## On vote pour :

- La dernière tranche de travaux pour le nouveau complexe sportif dans le quartier Villars (dojo et gymnase de 400 places) : **967 400 €** en 2021.



MA VILLE

EN TRANSITION

## On vote pour :

- La végétalisation de la place Voltaire :  
**200 000 €.**

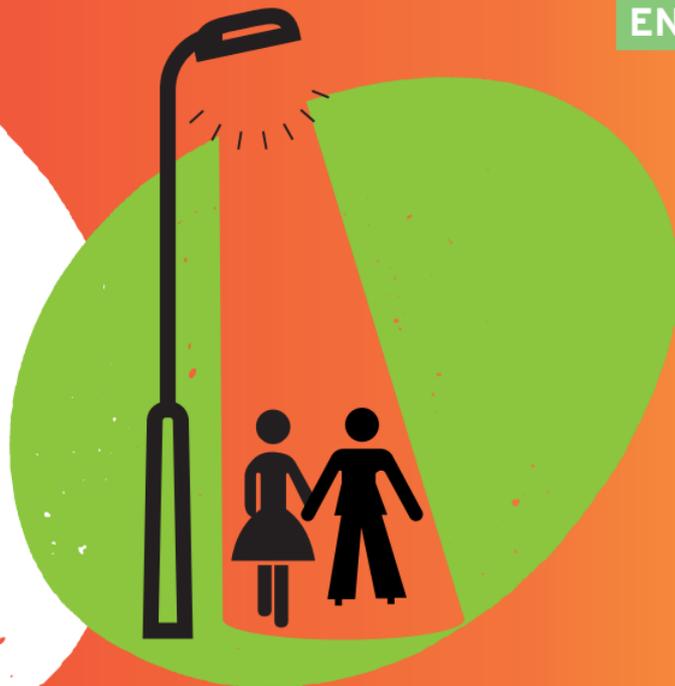


MA VILLE

EN TRANSITION

## On vote pour :

- L'amélioration de l'éclairage sur la voie publique :  
**300 000 €.**



MA VILLE

SOLIDAIRE

## On vote pour :

- La gratuité des fournitures scolaires : environ **80 000 € par an.**



MA VILLE

SOLIDAIRE

## On vote pour :

- Le plan de relance des commerces ivryens : **100 000 €** (50 000 € pour la Ville et 50 000 € pour le Centre communal d'action sociale).



MA VILLE

SOLIDAIRE

## On vote pour :

- L'accompagnement de la rénovation de nos cités : **2 620 000 €** de subventions à l'OPH d'Ivry pour les opérations de réhabilitation.

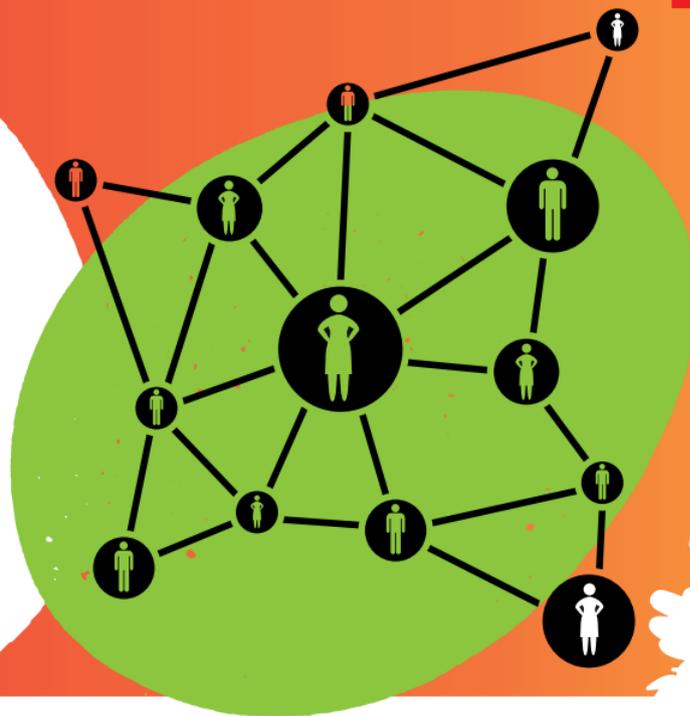


MA VILLE

SOLIDAIRE

## On vote pour :

- Le soutien aux associations :  
environ **3,7 millions €.**



MA VILLE

QUI ÉMANCEIPE

## On vote pour :

- L'organisation de séjours linguistiques pour nos jeunes :  
**10 000 € par an.**



MA VILLE

QUI ÉMANCIPE

## On vote pour :

- La gratuité des médiathèques municipales : **30 000 €** de recettes **en moins** chaque année.



MA VILLE

QUI ÉMANCEIPE

## On vote pour :

- Le développement de l'informatique dans les écoles de la ville :  
**300 000 €.**



MA VILLE

QUI ÉMANCIPE

## On vote pour :

- L'étude pour la rénovation du conservatoire municipal :  
**40 000 €.**



MA VILLE

QUI DÉBAT

## On vote pour :

- Le recrutement de deux médiateurs supplémentaires en 2021 :

**80 000 €.**



MA VILLE

QUI DÉBAT

## On vote pour :

- Le budget participatif tous les deux ans pour réaliser vos projets dans les quartiers : **800 000 €** en 2022.

